



République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

62/23 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A L'ETAT DANS LE CADRE DU PLAN HANDICAP POUR LA REALISATION D'UN CHEMINEMENT PIETON (PMR) A L'ABBAYE DE SILVCANE ET LA MISE EN ACCESSIBILITE DE L'HOTEL DE VILLE

La Maire de La Roque d'Anthéron,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,
- Vu la délibération n°28/20 donnant délégation au Maire, notamment concernant le dépôt des demandes de subvention,

Dans le cadre de sa politique liée au handicap et à l'accessibilité, la Commune de LA ROQUE D'ANTHERON souhaite réaliser un cheminement piéton PMR à l'Abbaye de SILVCANE ainsi qu'une mise en conformité de l'accessibilité à l'Hôtel de ville.

L'objectif est de :

- Faciliter pleinement et entièrement l'accessibilité à l'Abbaye de Silvacane dans le cadre des visites guidées, des spectacles... à tous les usagers
- Mettre en conformité les deux ascenseurs existants (Loi Urbanisme & Habitat – Décret Accessibilité n°2008-1325) de l'Hôtel de Ville, ce bâtiment accueillant de nombreux services municipaux, les conseils municipaux et les célébrations des mariages (les salles sont situés au 1^{er} étage)

Considérant que le montant total de cette opération d'investissement est estimé à 281 440 € H.T, selon un échéancier prévisionnel allant de 2023 à 2024,

Considérant que le plan de financement envisagé est le suivant :

| Financeurs | Coût Opération | Taux | Montants HT |
|--------------------------------------|----------------------|------|---------------|
| Cheminement Piéton PMR ABBAYE | 209 440, 00 € | | |
| ETAT - FNADT | | 55% | 115 192, 00 € |
| Conseil Départemental | | 25 % | 52 360, 00 € |
| Autofinancement commune | | 20 % | 41 888 ,00 € |
| Mise en accessibilité Hôtel de Ville | 73 000, 00 € | | |
| Conseil Départemental | | 70% | 51 100, 00 € |
| Autofinancement commune | | 30 % | 21 900, 00 € |
| TOTAL | 282 440, 00 € | | |

REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2023

Application agréée E-legalite.com

Approuve la réalisation de l'opération relative à réalisation d'un cheminement piéton PMR à l'Abbaye de Silvacane et de la mise en conformité de l'accessibilité de l'Hôtel de Ville,

Approuve le plan de financement prévisionnel de ladite opération,

Sollicite une subvention de l'Etat au titre du Plan Handicap

Dit que les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au budget 2023

Fait à La Roque d'Anthéron, le 03 juillet 2023

Le Maire



Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le... 05... JUIL. 2023
Et de la publication ou notification le